

Académie de POITIERS  
Collège André BROUILLET  
2 rue de Swaffham COUHÉ  
86700 VALENCE EN POITOU  
Tel : 05.49.59.21.57

## Procès-Verbal de la séance du Conseil d'administration du 2 février 2021

Date 2 février 2021

Année scolaire : 2020 / 2021  
Numéro de séance : 4  
Date de transmission de la convocation aux membres : 22 janvier 2021  
1<sup>ère</sup> convocation (oui/non) : oui  
2<sup>ème</sup> convocation (oui/non) : non  
(en cas d'absence de quorum lors de la séance précédente)  
Président : M JADEAU  
Secrétaire de séance : M. GUILLARD  
Quorum : 13  
Nombre de présents : 18

### Ordre du jour

#### I – FONCTIONNEMENT GENERAL

#### II – VIE PEDAGOGIQUE ET EDUCATIVE

2-1- Répartition de la Dotation Globale Horaire (annexe 1)  
2-2- Ouverture expérimentale d'un enseignement de complément LCE anglais  
2-3- Validation de la charte du CVC (annexe 2)

#### III – VIE BUDGETAIRE ET FINANCIERE

3-1- Participation financière des familles au *Big challenge*

#### IV – QUESTIONS DIVERSES

#### Annexes

Répartition de la Dotation Globale Horaire (**annexe 1**)  
Charte du Conseil de la Vie Collégienne du collège André Brouillet (**annexe 2**)

**FEUILLE D'ÉMARGEMENT**  
**Séance 2 février 2021**

Qualité		Titulaires		Suppléants	
		Nom - Prénom	Signature	Nom - Prénom	Signature
<b>MEMBRES DE DROIT</b>	Chef d'établissement	JADEAU Francis	✘		
	Gestionnaire	PALEZIS Anne	✘		
	CPE	DUPONT Julien	✘		
<b>ELUS LOCAUX</b>	Collectivité de rattachement	LEDEUX Jean-Louis	✘		
		PECRIAUX Sybil	✘		
	Commune siège	POUVREAU Laëtitia	✘		
<b>PERSONNALITÉS QUALIFIÉES</b>		COLIN Josette	Excusée		
		GABORIT Bernard	Excusé		
<b>PERSONNELS DE L'ETABLISSEMENT</b>	Personnels d'enseignement	DELMARLE Théo	✘		
		DUBUISSON Aurélie	✘		
		DUMAY Aurore	✘		
		GUILLARD François	✘		
		MILLOT Julie	✘		
		RINGUET Elizabeth	✘		
	Personnels administratifs, techniques, ouvriers, sociaux et de santé	BIRAUD Sylvie	✘		
		CLEMENT Anita	Excusée	MOLLÉ Sébastien	✘
<b>PARENTS D'ELEVES et ELEVES</b>	Parents d'élèves	AUVIN Laurent	Excusé		
		COLASSON Sandra	Excusée	DA SILVA Stéphanie	✘
		DA SILVA Antonio	✘		
		DENIBEAU Béatrice	Excusée		
		RAGEAU Marie	Excusée		
		VUARNESSEON Éric	✘		
	Elèves	BOUTEILLE Victor	✘		
		DUBOIS Shanice	Excusée		

## Préambule.

La séance débute à 18h46, le quorum étant atteint avec 13 connectés.

Des membres du conseil d'administration n'ont pu se connecter soit pour débit insuffisant, soit parce qu'ils n'ont pas réussi à accéder à la plate-forme. Ces difficultés récurrentes amoindrissent la portée de ces conseils à distance et appauvrissent donc la vie démocratique de l'établissement.

### Désignation du secrétaire de séance.

M. GUILLARD, professeur de SVT et représentant des personnels enseignants et d'éducation, est désigné secrétaire de séance en fonction du planning établi lors du CA du 26 novembre dernier.

*Mme BIRAUD se connecte à 18h50*

### Adoption du PV du CA du 26/11/2020.

M. JADEAU pointe une erreur dans le compte-rendu en ce qui concerne le résultat du vote au sujet de la délégation à la commission permanente (point 1.4). Le résultat a été inversé et il faut donc lire 16 voix contre la délégation et non pour.

**Présents : 14                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 1                      Contre : 0                      Pour : 13**

### Adoption de l'ordre du jour.

**Présents : 14                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 14**

## I – FONCTIONNEMENT GÉNÉRAL.

## II- VIE PÉDAGOGIQUE ET ÉDUCATIVE.

### 2-1- Répartition de la Dotation Globale Horaire (annexe 1).

*Se sont connectés au cours de ce 1<sup>er</sup> échange M. LEDEUX (à 18h58), Mme PALEZIS (à 19h02), Victor BOUTEILLE (à 19h06) et Mme MILLOT (à 19h12).*

M. JADEAU présente d'abord le volume global de la DGH (328h dont 301HP et 27HSA + 6.5 IMP dont nous reparlerons ultérieurement), le nombre attendu d'élèves et leur répartition par niveau. Il présente la consommation horaire « plancher » de chaque discipline et donc la consommation par niveau puis les aménagements travaillés au conseil pédagogique du 19 janvier et présentés lors de la commission permanente du 28 janvier.

Ces aménagements concernent respectivement les heures attribuées à l'encadrement de la classe à horaires aménagés sport, à l'enseignement de la LCA (latin), à l'accompagnement personnalisé en 5<sup>e</sup> et en 3<sup>e</sup>, au groupes de sciences et de technologie en 5<sup>e</sup>, aux groupes d'espagnol ouverts sur les 3 niveaux du cycle 4. S'y ajoute des heures diverses (labo, UNSS, chorale) et 1 heure pour l'ouverture expérimentale d'un nouvel enseignement de complément (LCE anglais).

Ensuite, M. JADEAU évoque la ventilation HP/HSA pour chaque discipline et les perspectives en terme de postes pour l'année scolaire prochaine. Sur ce plan, il était prévu initialement l'affectation d'un stagiaire en lettres modernes qui à la demande du chef d'établissement a été retiré au profit d'un BMP à temps plein. En effet, sur un petit établissement, il est préférable d'avoir des enseignants à temps plein car ils peuvent ainsi s'investir réellement par exemple en occupant des missions de professeur principal. Des zones d'incertitude demeurent encore notamment en mathématiques ou sur le poste de M. TAMAILLON.

Enfin, à la suite d'une demande du conseil pédagogique, M. JADEAU annonce qu'il a remonté auprès des services la proposition d'ouvrir un poste en lettres modernes, proposition qui doit être validée par le CA.

Mme MILLOT lit ensuite une déclaration liminaire des enseignants qui souligne la dégradation générale des conditions de travail dans l'éducation et relève l'incohérence entre un alourdissement des effectifs de classe pour l'année prochaine et la situation sanitaire qui risque de durer (voir document joint)

M. DA SILVA abonde en ce sens, en remarquant que les classes de 5<sup>e</sup> seront effectivement chargées l'an prochain, ce qui inquiète les parents. Mme DUBUISSON ajoute que l'équipe pédagogique, pour pallier à ces effectifs importants, a dû multiplier les aménagements en 5<sup>e</sup> au détriment des autres niveaux.

### Adoption de la répartition de la DGH.

**Présents : 18                      Abstention : 7                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 11**

M. JADEAU propose ensuite de voter sur la demande d'ouverture d'un poste en Lettres modernes. Le volume d'heures semble suffisant avec des HSA et le français étant une discipline prioritaire en collège, donc avec des aménagements, elle dispose d'un volume horaire constant et toujours important. Le chef d'établissement précise néanmoins que dans ses échanges avec les services du Rectorat, ces derniers se sont plutôt montrés réticents à cette idée, trouvant le volume horaire trop proche du « plancher ». Néanmoins, il souhaite poursuivre la démarche initiée, sans préjuger du résultat des échanges engagés.

### Demande d'ouverture d'un poste en Lettres modernes.

**Présents : 18                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 18**

### 2-2- Ouverture expérimentale d'un enseignement de complément LCE anglais.

L'enseignement de Langue et Culture Étrangère (LCE)- anglais est une proposition portée par les 2 enseignantes auprès du chef d'établissement à l'automne 2020.

C'est un enseignement facultatif ouvert à tous les élèves volontaires, aux horaires modulables (que M. JADEAU propose d'aligner sur le latin), qui s'inscrit dans une logique curriculaire sur la cycle 4 et qui peut donc se mettre en place dès la classe de 5<sup>e</sup>, qui est financé sur la marge d'autonomie de l'établissement.

Cet enseignement vise au renforcement linguistique et culturel, s'inscrit dans un parcours et suppose donc une continuité d'engagement tout au long du cycle 4 pour l'élève, et peut inciter des élèves à poursuivre leur étude en section européenne en lycée.

Il doit s'inscrire dans les différents parcours du collège, participer à la dynamique de l'enseignement des langues vivantes dans l'établissement notamment dans la perspective d'une démarche partenariale avec le lycée de secteur ou d'un établissement étranger. Il doit également favoriser les projets pédagogiques autour des langues vivantes et accentuer le rayonnement du collège dans son environnement.

Il s'inscrit dans le projet d'établissement dont plusieurs objectifs lui répondent : le développement de l'ambition des élèves, l'élaboration d'un parcours scolaire et d'un projet pour une orientation choisie, l'accroissement de la motivation et de la confiance en soi des élèves ou l'ouverture à des domaines professionnels et à des environnements inconnus. Ce projet vise aussi à favoriser la fluidité des parcours, objectif également prioritaire dans le projet du réseau ECLORE auquel appartient le collège. Enfin, le projet académique priorise tout autant l'ambition scolaire et la mise en place d'une dynamique de territoire.

M. JADEAU propose d'expérimenter cet enseignement en 2021-2022 car il n'a pu être présenté au Comité Technique Académique cette année, le calendrier permettant l'étude des évolutions des offres de formation étant clos. Monsieur le DASEN a néanmoins trouvé l'idée intéressante pour le collège et a suggéré d'ouvrir cet enseignement facultatif de façon expérimentale avant de déposer une demande d'ouverture officielle en septembre prochain.

Mme RINGUET approuve en évoquant une vraie plus-value pour les élèves et le collège.

Ouverture expérimentale d'un enseignement de complément LCE-anglais.

**Présents : 18                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 18**

2-3- Validation de la charte du CVC (annexe 2).

M. JADEAU présente le travail effectué par Mme PINARD, CPE stagiaire, autour de cette charte qui doit être validée par le CA, notamment le mode de désignation des élèves. M. JADEAU étant favorable à ce que tout ce qui peut développer l'engagement des élèves dans le collège soit favorisé, il propose d'ouvrir le CVC à tous les élèves volontaires.

Mesdames DUMAY, BIRAUD et PALEZIS font un rapide compte-rendu de la dernière réunion du CVC, le 28 janvier, en faisant le point sur les projets travaillés : des projets événementiels comme le carnaval ou le bal des 3<sup>e</sup>, des projets d'aménagement comme l'aménagement non genré de la cour de récréation ou celui de la salle d'étude.

M. JADEAU a demandé à Mme PINARD de prioriser ce dernier projet et demande à ce que les élèves puissent travailler sur le bal des 3<sup>e</sup> en sachant qu'il dépendra de la situation sanitaire. Il estime que le réaménagement non genré de la cour est un projet à long terme sur 2-3 années.

Adoption de la Charte du CVC.

**Présents : 18                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 18**

**III- VIE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE.**

3-1- Participation financière des familles au Big Challenge.

Mme DUMAY rappelle que le *Big Challenge* est un concours d'anglais déjà mis en place l'an passé et qui consiste en un questionnaire à remplir sous différentes formes (audio, écrit). Il est ouvert à tous les niveaux et il y aura cette année 56 questions. Le choix a été fait de les compléter en ligne en raison des incertitudes liées à la situation sanitaire. Le coût total est de 3.80€ par élève, 2.80€ à la charge des familles et 1€ pris en charge par le FSE, dont il faut donc accepter le don.

Adoption du coût de 2.80 € pour les familles.

**Présents : 18                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 18**

Acceptation du don de 1 € par élève du FSE.

**Présents : 18                      Abstention : 0                      Nul ou blanc : 0                      Contre : 0                      Pour : 18**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h01.

Le secrétaire de séance,  
M. GUILLARD



Le Président,  
M. JADEAU

